



## COMITE SYNDICAL

### DELIBERATION N°19-09

L'an deux mille dix-neuf, à 10h

Le 17 janvier, à Sedan (08)

Date de convocation	20 décembre 2018
<b>Nombre de délégués :</b>  ● Titulaires ● Suppléants ● Présents ● Votes par procuration	44 Titulaires 44 Suppléants <b>33 Présents</b> 2 votes par procuration

#### Étaient présents :

M. François BUSSIERE  
M. Philippe CLAUDE  
M. Bernard PIERQUIN  
M. Boris RAVIGNON  
M. Jean-Pierre RENVOY  
M. Bernard DEKENS  
M. Pascal GILLAUX  
M. JC JACQUEMART  
M. Jean-Marie BISSIEUX  
M. pascal MAUROY  
M. Thierry MERCIER  
Mme Thérèse BERGER  
M. Yvon HUMBLLOT  
M. Régis RAOUL  
M. Daniel COURTAUX  
M. Guy JOSEPH  
M. JP CHABOUSSON

M. Jean PANCHER  
M. Michel COURTOISIER  
M. Patrick FLOQUET  
M. Robert PASCOLO (Pv de M. Liebeaux)  
M. Gilbert BOGARD  
M. Pierre CORDIER  
M. Claude WALLENDORFF (Pv M. Normand)  
Mme Mireille RAVENEL  
Mme Danielle COMBE  
Mme Frédérique SERRE  
Mme Maryse DEPAS  
M. Edouard JACQUE  
Mme Christine NOIRET-RICHET  
M. Jean-François DAMIEN  
M. Eric GILLARDIN  
Mme Morgane PITEL

#### Objet de la délibération :

### Compte de gestion 2018

Résultat du vote
Pour : 35 Contre : 0 Abstention : 0

# **COMITE SYNDICAL**

## **DELIBERATION N°19-09**

---

**Objet de la délibération :**

### **Compte de gestion 2018**

Constatant la conformité du compte de gestion pour l'année 2018, établi par le Payeur Départemental des Ardennes, avec le compte administratif, lesquels présentent les soldes suivants :

- Un excédent de clôture de 558 768,98 € en section de fonctionnement
- Et un déficit de clôture de 195 022,31 € en section d'investissement,

Le comité syndical approuve le compte de gestion du payeur départemental pour l'exercice 2018.